Dechert conseille Eurocept B.V. lors de l'acquisition de Lucane Pharma

24 octobre 2017 / PARIS – Dechert LLP a conseillé **Eurocept B.V.** dans le cadre de l'acquisition de 100% du capital de Lucane Pharma.

Fondée en 2001, Eurocept est une société pharmaceutique basée aux Pays-Bas qui développe, enregistre, fabrique, distribue et commercialise des médicaments dans les domaines thérapeutiques suivants : anesthésie, oncologie, neurologie et immunologie.

Lucane Pharma est une société pharmaceutique basée à Paris et spécialisée dans le développement, l'enregistrement et la commercialisation de médicaments dans le domaine des maladies rares du métabolisme. Elle s'est engagée à développer de nouveaux médicaments en collaboration avec ses partenaires du monde de la santé afin de permettre un large accès à des traitements contre les maladies rares.

Eurocept B.V. était conseillée par une équipe d'avocats de Dechert composée de :

- sur les aspects transactionnels : François Hellot, associé, Guillaume Briant et Sophie Lafay, collaborateurs seniors, et Benhouda Derradji, collaborateur ;
- sur les aspects propriété intellectuelle : Marianne Schaffner, associée, et Colin Devinant, collaborateur ;
- sur les aspects de droit social : Thibault Meiers, collaborateur senior, et Victoria Hamel, collaboratrice ;
- sur les aspects de droit fiscal : Bruno Leroy, associé, Chahinez Meddeber, collaboratrice senior, et Pierre-Emmanuel Floc'h, collaborateur ; et
- sur les aspects réglementaires : Sophie Pelé, associée nationale.

Les actionnaires de Lucane Pharma étaient conseillés par Chammas & Marcheteau (Denis Marcheteau, associé, et Arys Serdjanian et Benjamin Levy, collaborateurs).

A propos de Dechert – www.dechert.com

Dechert est un cabinet international d'origine américaine créé en 1875 à Philadelphie. Aujourd'hui, avec plus de 900 avocats multiculturels à travers le monde, Dechert s'est développé dans les principaux centres d'affaires avec 28 bureaux en Europe, États-Unis, Moyen Orient et Asie. Le bureau parisien de Dechert a été créé en 1995 et compte 160 personnes dont 90 avocats sous le management d'Alain Decombe, également Vice-Chairman en charge des opérations internationales. Cabinet d'expertises dont le positionnement est fondé sur la spécialisation métier et sectorielle pour apporter une très forte valeur ajoutée à ses clients et une importante coordination internationale, Dechert est un cabinet leader avec des avocats de renom dans chacune des spécialités suivantes : arbitrage international, contentieux commerciaux complexes, corporate / M&A, propriété intellectuelle, concurrence, fiscal, social, services financiers & gestion d'actifs, et Sciences de la Vie qui est un secteur majeur chez Dechert.

Contact presse :

Anne Dechenaud - anne.dechenaud@dechert.com